

# 200 citoyens à Lons-le-Saunier pour participer au premier Grand débat national du Jura

Citoyens curieux et militants actifs étaient présents en nombre, vendredi 25 janvier, pour participer, durant plus de deux heures, à la première réunion du Grand débat national du Jura, organisée à Lons-le-Saunier.

Les interrogations quant à la teneur que prendrait le Grand Débat national, ce vendredi 25 janvier au Carcom de Lons-le-Saunier, étaient réelles. Premier de la sorte organisé dans le Jura par la municipalité de Lons-le-Saunier, les attentes portées sur cette soirée étaient grandes au vu du nombre de participants présents : plus de deux cents.

## Des citoyens de l'ensemble de la société

Une soirée qui a débuté doucement, à 19 h 30, avec les contributions citoyennes. Durant une heure, chacun était amené à remplir des fiches fournies par la Ville, organisatrice du débat, avec des stylos jaunes, afin d'exprimer son opinion. Une première partie qui a réuni, jusqu'à 20 h 30, moins d'une centaine de personnes. Mais dès le début du débat à proprement parler, introduit par le maire de Lons-le-Saunier, Jacques Péliissard, les citoyens se sont retrouvés nombreux dans la salle.

Une vingtaine de gilets jaunes présents, des membres d'associations, élus de la majorité ou de l'opposition, et membres reconnus de la société civile étaient donc présents pour répondre aux nombreuses questions posées durant la soirée. Une soirée où étaient également présents la députée Danielle Brulebois, Jacques Péliissard et son épouse Hélène Péliissard, 1<sup>ère</sup> vice-présidente du Conseil Départemental en charge de la culture et de l'éducation.

Christophe Bois, adjoint au maire de Lons-le-Saunier délégué aux affaires sociales était,



Le Carcom était complet ce vendredi 25 janvier, pour assister au Grand débat national où s'étaient également rendus Jacques Péliissard et Danielle Brulebois.

lui, chargé d'animer les débats, tandis qu'Agnès Chambaret et Évelyne Pepin-Lambert étaient, elles, chargées de retranscrire les interventions citoyennes, afin de les faire remonter via les services de la préfecture à la tête de l'État.

Les questions abordées lors de cette soirée ont été tirées au hasard, parmi quatre thématiques : transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, et l'État et les pouvoirs publics. Grâce à des fiches de couleur, chacun était amené à voter préalablement pour la thématique à aborder.

Un mode de fonctionnement décidé par le gouvernement dans le cadre de l'organisation du Grand débat national, auquel se sont rapidement opposées

certaines personnes présentes, dénonçant « une mascarade ».

Durant plus de deux heures, et par tranche de 10 minutes, de nombreuses questions ont donc été abordées, laissant aux citoyens la liberté de répondre dans un temps imparti d'une minute.

Parmi les questions, ont donc été posées : « Afin de financer les dépenses sociales, faut-il selon vous : reculer l'âge de la retraite ; augmenter le temps de travail ; augmenter les impôts ; revoir les conditions d'attribution de certaines aides sociales » ; mais également, « Que faudrait-il faire pour renouer le lien entre les citoyens et les élus qui les représentent ? » ; ou encore, « Quels nouveaux services ou quelles dé-

marches souhaitez-vous voir développés sur internet en priorité ? »

Si certaines questions ont fait consensus auprès des citoyens, d'autres ont été plus propices à un véritable débat, marqué par de franches oppositions.

Joffrey Fodimbi

■ Les prochains débats : Le 1<sup>er</sup> février à Saint-Lupicin à 18h salle du Tram ; Le 6 février à Lons-le-Saunier (LREM) ; Le 8 février à Dole, 18h hall de Dolexpo (municipalité) et le 15 février à Arbois, à 18 h Espace Pasteur (ComCom). D'autres devraient suivre à l'instar de la FFMC39, qui réfléchit à proposer un débat sur le thème de la mobilité et la sécurité routière.



Tour à tour, chacun a déposé dans l'urne attribuée, ses contributions citoyennes.



Agnès Chambaret et Évelyne Pepin-Lambert étaient chargées de retranscrire les interventions citoyennes, afin de les faire remonter via les services de la préfecture à la tête de l'État.